

Concours de Nouvelles (Association Vivre à Pipriac)

Règlement du concours 2023

Article 1 : Catégories

- Catégorie 18 ans et +
- Catégorie élèves de 2^{de} - 1^{ère} - Terminale
- Catégorie élèves de 5^{ème} - 4^{ème} - 3^{ème}
- Catégorie élèves de CM1 - CM2 - 6^{ème}

Article 2 : Thème du concours 2023

« Un air de fête »

Article 3 : Les prix

Catégorie 18 ans et + :

- 1^{er} prix Pipriac : Bon d'achat à La librairie Libellune à Redon
(Valeur 50 €)
- 1^{er} prix Hors Pipriac : Bon d'achat à La librairie Libellune à Redon
(Valeur 50 €)
- 2^{ème} prix Pipriac : Bon d'achat à La librairie Libellune à Redon
(valeur 25 €)
- 2^{ème} prix Hors Pipriac : Bon d'achat à La librairie Libellune à Redon
(valeur 25 €)

Catégorie élèves de 2^{de} - 1^{ère} - Terminale :

- 1^{er} prix : Bon d'achat à La librairie Libellune à Redon (valeur 50 €)
- 2^{ème} prix : Bon d'achat à La librairie Libellune à Redon (valeur 25 €)

Catégorie élèves de 5^{ème} - 4^{ème} - 3^{ème} :

- 1^{er} prix : Bon d'achat à La librairie Libellune à Redon (valeur 50 €)
- 2^{ème} prix : Bon d'achat à La librairie Libellune à Redon (valeur 25 €)

Catégorie élèves de CM1 - CM2 - 6^{ème} :

- 1er prix : Bon d'achat à La librairie Libellune à Redon (valeur 50 €)
- 2ème prix : Bon d'achat à La librairie Libellune à Redon (valeur 25 €)

Article 4 : Présentation pratique de la nouvelle

Catégorie 18 ans et + :

La nouvelle devra :

- posséder un titre,
- faire entre 5900 et 6100 signes espaces compris.
- être rédigée avec la police Time New Roman en taille 12,
- sur un format A4 et recto seulement,
- les marges devront être de 2,5 cm et les interlignes de 1.5,
- le nombre de signes devra figurer à la fin de la nouvelle,
- elle devra être rédigée en français.

Catégorie élèves de 2^{de} - 1^{ère} -Terminale :

La nouvelle devra :

- posséder un titre,
- faire au moins une page A4 et maximum 3 pages A4, recto,
- être rédigée avec la police Time New Roman en taille 12,
- sur un format A4 et recto,
- les marges devront être de 2,5 cm et les interlignes de 1.5,
- elle devra être rédigée en français.

Catégorie élèves de 5^{ème} - 4^{ème} - 3^{ème} :

La nouvelle devra :

- posséder un titre,
- faire au moins une page A4 et maximum 2 pages A4.
- être rédigée avec la police Time New Roman en taille 12, OU manuscrite,
- sur un format A4 et recto,
- elle devra être rédigée en français.

Catégorie élèves de CM1 - CM2 - 6^{ème} :

La nouvelle devra :

- posséder un titre,
- faire au moins une page A4 et maximum 2 pages A4.
- être rédigée avec la police Time New Roman en taille 12, OU manuscrite,
- sur un format A4 et recto,
- elle devra être rédigée en français.

Article 5 : Expédition

La nouvelle pourra être expédiée par voie postale ou être déposée à l'adresse :
VIVRE A PIPRIAC 11, rue des peupliers, 35550 PIPRIAC

La nouvelle sera envoyée accompagnée d'une feuille avec nom, prénom et coordonnées, postales téléphoniques et mail de l'auteur.

OU

par mail à l'adresse : concoursnouvelles2023VAP@gmail.com attention n'oubliez pas de renseigner votre nom, prénom et coordonnées, postales téléphoniques et mail.

Les nouvelles seront distribuées au jury de façon anonyme.
Afin de préserver l'anonymat aucune mention d'auteur et aucun signe distinctif ne devra apparaître sur la nouvelle.

Article 6 : Dates du concours

La date limite d'envoi est le 10 juillet 2023.
Le jury délibérera et préviendra les gagnants avant le 15 octobre.
La date de la remise des prix sera fixée ultérieurement.

Article 7 : Restitution des nouvelles

Les nouvelles ne seront pas renvoyées à leur auteur.
Seuls les lauréats seront avertis individuellement des résultats.

Article 8 : Sélection des textes

Les membres du jury ne sont pas admis à concourir. Les participants garantissent les organisateurs contre tout recours pour plagiat. Les textes jugés diffamatoires seront exclus.

Article 9 : Décision des lauréats

Les lauréats seront évalués sur leur conformité par rapport au thème imposé et sur leur qualité littéraire.

Les décisions du jury sont souveraines et n'ont pas à être justifiées.

Le règlement sera consultable :

- A la bibliothèque de Pipriac
- Sur la page Facebook de l'association Vivre à Pipriac
- Sur le site de la mairie de Pipriac
- Sur le site www.concoursnouvelles.com
- Il peut être envoyé sur demande par courriel : concoursnouvelles2023VAP@gmail.com

Article 10 : Membres du jury

Les membres du jury devront être adhérents de l'association Vivre à Pipriac.

Article 11 : Acceptation du règlement

Le seul fait de participer implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement. Les participants au concours acceptent que l'association use de leur nouvelle à des fins de publication sans but lucratif.
